

Cabinet Bureau de la Représentation de l'État

ARRETE Nº 2180

Accordant la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021

Le Préfet de La Réunion Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Sur proposition de Madame la Secrétaire générale et Monsieur le Directeur de Cabinet,

ARRETE:

Article 1 : La Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- Madame ABBADIE Frédérique Nathalie née CADET Infirmière, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-DENIS.
- Madame AH-FAT Ingrid Rosemina née FOLIO Infirmière, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à LA POSSESSION.
- Madame ARAMALLE Nadège Marie née POLEYA Secrétaire Médicale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-DENIS.
- Madame ATCHY Marie-Thérèse née VALLIAMEE CALY Adjoint Administratif Principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINTE-MARIE.
- Madame BALTHAZAR Carole Maryse Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Madame CHANE LAVE LEGROS Sabrina

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-DENIS.

- Monsieur CLAPIER Didier

IDE Cadre Santé Paramédical, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-ANDRE.

- Madame DUGAIN Virginie Marie Coryse

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PIERRE.

- Madame ETHEVE Elise Marion née MOYNARD

Ergothérapeute, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à LE TAMPON.

- Madame GENDRON Jasmine née LAUDE

Adjoint Administratif Principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-DENIS.

- Madame HIBON Marie-Jessie

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-JOSEPH.

- Madame HOAREAU Christelle Marie

Infirmière de catégorie A Grade 2, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-JOSEPH.

- Madame HOAREAU Sophie Gwenaëlle née VELIA

Infirmière DE Cat A Grade 2, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à LE TAMPON.

- Madame LEBON Thérèse Hélène

Anesthésiste, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à ETANG-SALE.

- Madame LEGOEUL Estelle Renée Eléonore

Ingénieur Hospitalier, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à LE TAMPON.

- Madame LHONNEUR Antoinette Marie Odile

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Monsieur NALAMACOVINDE Jean Fabrice

Agent de maîtrise, MAIRIE DU PORT, demeurant à LA POSSESSION.

- Monsieur ROBERT Edmond

Adjoint technique principal de 2ème classe, MAIRIE DU PORT, demeurant à LE PORT.

- Monsieur THOMAS Georges Marie

Adjoint technique, MAIRIE DU PORT, demeurant à LE PORT.

- Madame VOLLAIRE Marie-Laure Georgette née FERAUD

Infirmière de bloc opératoire, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-LOUIS.

Article 2: La Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- Monsieur AUBER Jean-Yves

Ouvrier Principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Monsieur BARSOUNAÏK Jean Paul

Technicien de laboratoire classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-LOUIS.

- Madame CATHERINAUD Patricia

Infirmière DE Cadre de Santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PIERRE.

- Madame FERRERE Marie Line May

Manipulatrice électroradiologie, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à LES AVIRONS.

- Monsieur HIBON Cyrille Edouard

Ouvrier Principal 2

ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PIERRE.

- Madame HIBON Rose-Marie née BERTIL

Ouvrier Principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à LE TAMPON.

- Madame ISSOP Taaïra

Secrétaire Médicale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Monsieur LHONNEUR Antoine Jean Emile

Technicien de laboratoir médical, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Monsieur RIVIERE Marius

Adjoint technique territorial, COMMUNE DE SAINTE MARIE, demeurant à SAINTE-MARIE.

- Madame ROMEDER Florence Simone née BELLEGARDE

Infirmière DE Cadre de Santé, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à PETITE-ILE.

- Monsieur VILPONT Alcide Firmin

Agent de Maitrise Principal, COMMUNE DE SAINTE MARIE, demeurant à SAINTE-MARIE.

Article 3 : La Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- Monsieur CAMATCHY Alain Michel

Ouvrier Principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Madame CATHERINE Marie-Hélène Régina

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à LE PORT.

- Monsieur DANY Jean Philippe Gervais

Ouvrier Principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-DENIS.

- Madame GENADA Anne

Adjoint Administratif Principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PAUL.

- Monsieur MROIZI Daniel Tomy Momo

Educateur Jeune Enfant, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-DENIS.

- Madame ROBERT Marie Huguette née GIRONCELLE

Infirmière DE Cat A Grade 2, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à LE TAMPON.

- Madame TARDIVEL Brigitte Marie Anita

Manipulatrice radiologie, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-DENIS.

- Madame VIRY Suzele

Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION, demeurant à SAINT-PIERRE.

Article 4 : La secrétaire générale et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Saint-Denis, le

28 OCT. 2021

Pour le préfet et par délégation Le Sous-préfet, Directeur de cabinet du préfet de La Réunion